

GRILLE INDICATIVE POUR L'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE ORALE DU DNB

Texte de référence : note de service n° 2017-172 du 22 décembre 2017 sur les modalités d'attribution du DNB à partir de la session 2018 (BO n°1 du 4 janvier 2018)

MAITRISE DE L'EXPRESSION ORALE sur 50 points	MAITRISE DU SUJET PRESENTE sur 50 points
Compétences évaluées : - S'exprimer de façon maîtrisée - S'adresser à un auditoire - Réagir, échanger, dialoguer	Compétences évaluées : - Présenter son projet ou son objet d'étude (EPI, parcours ou histoire des arts, disciplines ou domaines concernés, thématique, production éventuelle...) - Raisonner, justifier, argumenter - Rendre compte de connaissances et de compétences acquises
Niveau 4 – Très bonne maîtrise – 50 points	Niveau 4 – Très bonne maîtrise – 50 points
Le candidat a un discours fluide, dans un registre de langue adapté au contexte ; - Il respecte une durée comprise entre 4 et 6 minutes pour son exposé, sans avoir besoin d'être relancé par le jury ; - Les idées sont organisées au service d'une démonstration ou argumentation explicite ; - Le candidat mobilise ses supports de communication avec aisance en étant capable de s'en détacher ; - Il prend en compte son auditoire et se montre convaincant (contact visuel, débit, volume, engagement, posture...) ; - Il réagit avec vivacité et pertinence aux questions, développe ses réponses, voire peut prendre l'initiative dans le dialogue avec le jury.	Le candidat présente son projet ou son objet d'étude de manière précise ; Il fait preuve d'une réflexion personnelle en justifiant les choix effectués ; Il est capable, spontanément ou si le jury l'y engage, de porter une appréciation personnelle sur sa démarche et/ou sa production (EPI, Parcours) OU Il distingue, spontanément ou si le jury l'y engage, approche sensible et analyse de son objet d'étude (HIDA) - Il maîtrise les langages spécifiques aux disciplines ou domaines et parcours concernés ; - Il est capable d'identifier une ou plusieurs compétences acquises ou renforcées ; - Il est capable de rendre compte de savoirs acquis ou approfondis
Niveau 3 – Maîtrise satisfaisante – 40 points	Niveau 3 – Maîtrise satisfaisante – 40 points
- Le candidat a un discours clair, dans un registre de langue adapté au contexte ; - Il respecte une durée comprise entre 3 et 5 minutes pour son exposé, en étant éventuellement relancé par le jury ; - Les idées sont exprimées de façon linéaire mais une cohérence est perceptible ; - Le candidat utilise des supports de communication même s'il doit s'y reporter parfois ; - Il prend en compte son auditoire (cf supra) ; - Il réagit avec pertinence aux questions même si le jury doit parfois les reformuler	Le candidat présente globalement son projet ou son objet d'étude. Il amorce une réflexion personnelle en tentant de justifier certains des choix effectués, spontanément ou si le jury l'y engage. Il rend compte de certains éléments de sa démarche (ex : « ce qui a marché », « ce qui n'a pas marché »...) (EPI, Parcours) OU Il manifeste une approche sensible et propose quelques éléments d'analyse de son objet d'étude (HIDA) - Il mobilise des langages spécifiques aux disciplines ou domaines et parcours concernés ; - Il est capable d'identifier une compétence ou des savoirs acquis, dans l'exposé ou guidé lors de l'entretien avec le jury
Niveau 2 – Maîtrise fragile – 25 points	Niveau 2 – Maîtrise fragile – 25 points
- Le candidat a un discours hésitant, dans un registre de langue pas toujours adapté et une syntaxe mal maîtrisée ; - Il n'est pas en mesure d'aller au-delà de 2 à 3 minutes d'exposé, malgré les relances du jury ; - Les idées sont juxtaposées sans articulation identifiable ; - Le candidat arrive difficilement à gérer ses supports de communication ; - Il ne prend en compte son auditoire que de manière partielle et/ou ponctuelle (cf supra) ; - Il éprouve des difficultés à entrer dans le dialogue avec le jury (compréhension partielle des questions, réponses très courtes...).	Le candidat présente partiellement son projet ou son objet d'étude. Il décrit succinctement le travail effectué sans faire preuve de réflexion personnelle. Il éprouve des difficultés à rendre compte d'éléments de sa démarche, même en étant guidé par le jury (EPI, Parcours). OU Il amorce une approche sensible sans être capable d'analyse. (HIDA) - Il mobilise peu ou à mauvais escient les langages spécifiques aux disciplines ou domaines et parcours concernés ; - Il peine à identifier précisément une compétence ou des savoirs acquis, même guidé par le jury
Niveau 1 – Maîtrise insuffisante – 10 points	Niveau 1 – Maîtrise insuffisante – 10 points
Le candidat a un discours très hésitant, dans un registre de langue non adapté et une syntaxe mal maîtrisée ; - Il n'est pas en mesure d'aller au-delà de 2 à 3 minutes d'exposé, malgré les relances du jury ; - Les idées sont difficilement identifiables ; - Le candidat n'arrive pas à gérer ses supports de communication ; - Il ne prend pas en compte son auditoire (cf supra) ; - Il n'entre pas dans le dialogue avec le jury (non compréhension des questions, réponses peu pertinentes, attitude passive dans l'échange...).	Le candidat présente très partiellement son projet ou son objet d'étude. Il n'est pas en mesure de décrire le travail effectué. Il n'est pas en mesure de rendre compte de sa démarche, même en étant très guidé par le jury. (EPI,Parcours) OU Il ne manifeste ni approche sensible, ni capacité d'analyse. (HIDA) - Il ne mobilise pas ou à mauvais escient les langages spécifiques aux disciplines ou domaines/parcours concernés ; - Il ne parvient pas à citer une compétence ou des savoirs acquis, même très guidé par le jury.

« Chaque niveau de maîtrise correspond à un profil de réussite qui doit être appréhendé de manière globale. Les descripteurs proposés visent en effet à objectiver un positionnement et ne doivent en aucun cas être évalués séparément. » (source : document DNB académie de Caen 2018)